

Métiers du bâtiment

CAP Charpentier bois

Ecole des Métiers du Gers

Le titulaire du **CAP Charpentier bois** est un professionnel qui connaît et aime le bois, les techniques de fabrication et de pose.

Il trace et taille les pièces de bois pour les structures porteuses des bâtiments.

Il intervient en travaux neufs ou en réhabilitation/rénovation.

CONDITIONS D'ACCES

- ✓ Etre âgé de 16 ans
ou
- ✓ 15 ans et avoir terminé la classe de 3° générale, technologique, professionnelle ou équivalent

DUREE DE LA FORMATION

2 ans en alternance dont 12 semaines par an à l'Ecole des Métiers

CONTENU DE LA FORMATION

Domaines professionnels et techniques
Travaux pratiques en atelier (maquettes et taille réelle) Technologie Dessin technique et tracé de charpente
Domaine général
Expression française Histoire / Géographie Prévention Santé Environnement Mathématiques Sciences Education Physique et Sportive



VALIDATION DU DIPLÔME

Contrôle en Cours de Formation (CCF)

La note finale de chaque matière est obtenue par la somme de plusieurs évaluations passées à l'Ecole des Métiers, auxquelles se rajoutent celles effectuées en Entreprise pour les épreuves pratiques.

APTITUDES PROFESSIONNELLES

- Connaître les matériaux
- Maîtriser le dessin et le traçage
- Maîtriser la taille
- Etre rigoureux et appliqué
- Savoir organiser son travail et son environnement

DEBOUCHES

- Ouvrier qualifié
- Chef d'équipe (avec de l'expérience)

POURSUITE D'ETUDES

Niveau V

- Mention Complémentaire Zinguerie
- Mention Complémentaire Charpente navale bois et matériaux associés

Niveau IV

- Brevet Professionnel Charpentier
- Bac Pro Bois, construction et aménagement du bâtiment

Niveau III (après l'obtention du Bac)

- BTS Charpente couverture
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Technico-commercial option bois et dérivés



Ecole des Métiers du Gers
1 Avenue de la République - 32550 PAVIE
Tél. 05 62 61 22 30 - Fax 05 62 61 23 15
www.cma-gers.fr - contact@cma-gers.fr

